

# Le « pari sur l'intelligence » est-il caduc ?

**Pour comprendre les raisons de l'embrasement de la Nouvelle-Calédonie en mai dernier il est indispensable de revenir sur les accords de Matignon et de Nouméa et d'observer la pratique des forces politiques et de l'Etat dans la construction de ce « destin commun ». Un chemin difficile.**

Jean-François MERLE, ancien conseiller de Michel Rocard pour l'outre-mer<sup>(1)</sup>

**L**e 27 juin 1988, Jean-Pierre Elkabbach recevait sur Europe 1 le député RPR Jacques Lafleur et le leader indépendantiste kanak Jean-Marie Tjibaou, au lendemain des accords de Matignon qu'ils venaient de signer. A la fin de l'entretien, il leur demande : « Comment voyez-vous l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans dix ans ? ». Jean-Marie Tjibaou répond : « Dans dix ans, nous serons indépendants mais nous y serons tous ensemble. » Jacques Lafleur, lui, affirme : « Dans dix ans, la Nouvelle-Calédonie sera dans la France, mais nous y serons tous ensemble. »

Chacun faisait un pari diamétralement opposé : Jean-Marie Tjibaou espérait que la gestion par les indépendantistes des deux provinces Nord et îles Loyauté dissiperait les préventions des non-Kanak à l'égard de l'indépendance ; Jacques Lafleur pensait que la confrontation des indépendantistes aux réalités de la gestion de l'économie et des collectivités éteindrait la revendication d'indépendance. Mais dans les deux cas, il s'agissait bien de convaincre une fraction substantielle du camp opposé, pour que le choix d'avenir repose sur une large adhésion et non sur un score étiqueté. C'est ce que Jean-Marie Tjibaou avait appelé « *le pari sur l'intelligence* », dans une formule aujourd'hui plus galvaudée que véritablement comprise.

Ce pari sur l'intelligence reposait sur le « compromis historique » des accords de Matignon : d'un côté, les indépendantistes consentaient à ce que le droit à l'autodétermination du peuple autochtone soit partagé avec tous les résidents en Nouvelle-Calédonie, à la date des accords. Ce partage

**« Les émeutes qui ont dévasté le pays depuis le 13 mai 2024 ont accru la fracture ethnique, tout particulièrement dans l'agglomération du Grand Nouméa. Comment en est-on arrivé là ? S'il y avait des signes encourageants marquant l'émergence d'un « peuple calédonien », on notait aussi beaucoup de retards et d'obstacles mis sur la construction du destin commun que l'accord de Nouméa avait imaginé. »**

allait bien au-delà de ce que le FLNKS<sup>(2)</sup> avait déjà reconnu en 1983<sup>(3)</sup> au bénéfice de ceux qu'il appelait « *les victimes de l'histoire* ». Il est sans équivalent dans l'histoire des décolonisations. De l'autre, les non-indépendantistes acceptaient des modalités de partage du pouvoir (organisation des provinces, répartition de la représentation des provinces au congrès de la Nouvelle-Calédonie) qui ne reposaient pas strictement sur la règle de la majorité. Dix ans plus tard, au lieu du référendum d'autodétermination initialement prévu, l'accord de Nouméa (ADN) prolonge et amplifie le pari sur l'intelligence. Son préambule comporte une lecture partagée de la période coloniale, avec « *ses ombres et ses lumières* », et fixe les principes d'*« une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, [...] devant traduire la communauté de destin choisie et pouvant se transformer [...] en nationalité s'il en était décidé ainsi* ».

## Le « pari » à l'épreuve des référendums

En 2018, à la veille du premier référendum prévu par l'ADN, les non-indépendantistes étaient certains que le pari de Jacques Lafleur en juin 1988 allait se matérialiser : 60/40 contre l'indépendance pronostiquaient les plus prudents, 70/30 prédisaient même les plus audacieux, convaincus que la partie de la jeunesse kanak formée, socialement et économiquement intégrée, n'allait pas céder aux chimères de l'indépendance. Quand tombent les résultats, 43,3 % pour l'accession à la pleine souveraineté, 56,7 % contre, c'est la douche froide pour les non-indépendantistes. Alors qu'ils auraient

(1) Il a, à ce titre, notamment suivi la négociation et la mise en œuvre des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Il est aujourd'hui président de l'association michelrocard.org.

(2) Front de libération nationale kanak et socialiste.

(3) Lors des discussions de Nainville-les-Roches.

(4) Voir les travaux de Benoît Trépied, anthropologue : « Les transformations de la « question métisse » en Nouvelle-Calédonie (1853-2009) », en coll. avec Adrian Muckle, in *Anthropologie et Sociétés*, vol. 38, n° 2, 2014.

(5) Par exception aux dispositions de la loi Informatique et libertés, les statistiques ethniques sont légales en Nouvelle-Calédonie.



*Affiche célébrant les 25 ans des accords de Matignon, conclus le 26 juin 1988 par Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou. Leur poignée de main est restée comme le symbole des efforts de dialogue menés par les deux parties. Dans les deux cas il s'est agi de convaincre une fraction substantielle du camp opposé, pour que le choix d'avenir repose sur une large adhésion et non sur un score étriqué.*

dù se réjouir du résultat, il les inquiète. Inversement, le camp indépendantiste voit dans cet échec un demi-succès. La participation a été élevée (81%), mais le clivage ethnique est marqué : 75 % pour le «oui» en province Nord, 82 % aux îles Loyauté, et inversement 74 % pour le «non» en province Sud. Plus de 80 % des Kanak ont voté pour l'indépendance (et les analyses postélectorales montrent que la jeunesse intégrée n'y a pas dérogé), 90 % des non-Kanak ont voté contre.

Le deuxième référendum, en octobre 2020, renforce cette tendance : 46,7 % de «oui», contre 53,2 % de «non», avec une participation en hausse, à 85,7 %. Et le troisième référendum, en décembre 2021, juridiquement valide mais politiquement inopérant du fait de la non-participation des indépendantistes, ne modifie pas la donne : avec 43,9 % de participation, on voit que les provinces à majorité kanak ont pratiqué l'abstention à 84 % en province Nord et 95 % aux îles Loyauté. Trente-cinq ans

après les accords de Matignon, le pari de Jean-Marie Tjibaou de convaincre suffisamment de non-Kanak pour une large adhésion au projet d'indépendance n'a donc pas été couronné de succès.

### **Les obstacles au projet de destin commun**

Les émeutes qui ont dévasté le pays depuis le 13 mai 2024 ont évidemment accru la fracture ethnique, tout particulièrement dans l'agglomération du Grand Nouméa. Comment en est-on arrivé là ?

Il y avait pourtant des signes encourageants marquant l'émergence d'un «peuple calédonien». Alors que la question du métissage a longtemps été occultée<sup>(4)</sup> au profit d'une vision multiraciale de la société, les recensements montrent une progression de ceux qui se déclarent «calédoniens», métis, appartenir à plusieurs communautés ou à aucune en particulier : de 8 % en 1989 à 14 % en 2009 et 21 % en 2019<sup>(5)</sup>. Parmi les jeunes étudiants qui poursuivent leurs études dans l'Hexagone, nombreux sont ceux qui, confrontés aux réalités françaises, s'identifient

d'abord comme calédoniens. En province Nord, on a pu observer – comme l'avait espéré Jean-Marie Tjibaou – qu'une fraction non négligeable de la population non kanak adhérait à la gestion de la province par l'indépendantiste Paul Néaoutyine : au référendum de 2018, 24,8 % des électeurs de la province votaient «non» à l'indépendance, mais aux élections provinciales de 2019, 20 % seulement votaient pour l'un des deux partis non indépendantistes. Dans le même ordre d'idées, pendant les émeutes qui ont suivi le 13 mai, on a pu assister «en brousse» à des mouvements d'entraide et de solidarité caractéristiques d'un tissu social plus résistant et plus résilient que dans l'agglomération de Nouméa. Mais il y avait eu aussi beaucoup de retards et d'obstacles mis sur la construction du destin commun que l'ADN avait imaginé : les transferts de compétences, qui auraient pu commencer dès l'an 2000, n'ont en réalité débuté qu'à partir de 2004 ; les lois de pays relatives à l'emploi local n'ont été adoptées qu'en 2010 pour le secteur privé et qu'en 2016 pour la fonction publique ; sur les signes identitaires, seuls la devise, l'hymne

**«L'émettement de la représentation politique, après la disparition de Jean-Marie Tjibaou et l'effacement de Jacques Lafleur, a été un facteur aggravant dans la difficulté à dépasser les clivages ethniques.**

**En 1988 comme en 1998, les deux blocs, RPCR et FLNKS, étaient certes divers, mais ils étaient rassemblés et avaient un leader reconnu. Après 2004, chaque camp s'est fracturé.»**

et le graphisme des billets de banque ont été adoptés, le choix du drapeau et du nom du pays ne parvenant à recueillir une majorité suffisante. Pourtant signataire de l'ADN, Jacques Lafleur a, jusqu'à sa défaite politique en 2004, considérablement freiné sa mise en œuvre, comme s'il s'agissait surtout de gagner du temps.

Si les gouvernements de droite, entre 2002 et 2012, ont respecté la lettre des accords de Matignon et de l'accord de Nouméa, dans une continuité gouvernementale sans équivalent depuis 1988, ils n'ont pas fait preuve de la même implication que ceux de Michel Rocard et Lionel Jospin : or, l'Etat, troisième partenaire des accords, se doit d'être un arbitre impartial mais aussi un acteur.

### Des fissures dans les formations politiques

L'émettement de la représentation politique, après la disparition de Jean-Marie Tjibaou et l'effacement de Jacques Lafleur, a été un facteur aggravant dans la difficulté à dépasser les clivages ethniques. En 1988 comme en 1998, les deux blocs, RPCR<sup>(6)</sup> et FLNKS, étaient certes divers, mais ils étaient rassemblés et avaient un leader reconnu. Après 2004, chaque camp s'est fracturé, et pour damer le pion aux rivaux de son propre bord, chaque formation a naturellement été conduite à rechercher une radicalisation des postures.

Au sein du camp indépendantiste, l'Union calédonienne (UC), dont les intérêts étaient divergents au sein des provinces Nord, Sud et îles, s'est beaucoup positionnée par rapport à la présidence de la province Nord, détenue par son concurrent UNI-Palika<sup>(7)</sup>. Comme l'UNI-Palika avait pris parti de longue date en faveur d'une «*indépendance partenariale*» avec la France, l'UC a longtemps prôné une «*souveraineté pleine et entière*» pour apparaître plus intransigeante au regard de la revendication historique des Kanak. Les deux principales formations, concurrencées elles-mêmes par quelques autres groupes plus radicaux, n'ont donc pas été en mesure de présenter une vision commune de l'indépendance lors des réfé-

(6) Rassemblement pour la Calédonie dans la République.

(7) Union nationale pour l'indépendance-Parti de libération kanak.

(8) Alors que ce document était factuellement exact mais politiquement partial, mettant l'accent sur toutes les incertitudes qu'entraînerait le choix de l'indépendance (voir ma tribune dans *Le Monde* du 16 septembre 2021).

**« De 2021 à 2024 l'Etat a mis en valeur, des deux côtés, les tenants des thèses les plus radicales et ignoré les forces politiques et sociales appelant au dialogue et au compromis. Tout était donc réuni pour l'affrontement. »**

rendums de 2018 et 2020. Du coup, elles ont mené campagne sur ce qui était leur commun dénominateur : la mobilisation du peuple kanak autour du drapeau kanak. Alors que, depuis février 2021, les indépendantistes disposaient d'une majorité au Congrès grâce au renfort du petit groupe Eveil océanien, l'UC et l'UNI-Palika se sont disputé pendant cinq mois la désignation d'un président du gouvernement, avant que l'UC ne se rallie finalement à la candidature de l'indépendantiste Louis Mapou (UNI).

Chez les non-indépendantistes, la radicalisation s'est faite sur deux thématiques : d'une part l'idée que « trop de concessions avaient été faites aux Kanak », et proposant de revenir sur certains des principaux équilibres des accords de 1988 et 1998, d'autre part, la question du gel du corps électoral pour les élections provinciales. En outre, ils mènent une opposition incessante, appuyée par les milieux économiques, contre les réformes fiscale et sociale du gouvernement Mapou, qui ne font pourtant que reprendre des engagements pris auprès de l'Etat par le précédent gouvernement qu'ils dirigeaient...

### La responsabilité de l'Etat dans l'embrasement

A partir de 2021, l'Etat cesse d'être impartial. Il abandonne la formule du « comité des signataires » qui, chaque année, faisait le point sur la mise en œuvre de l'ADN. C'était une formule un peu lourde et symbolique, mais qui produisait du consensus. Au lieu de cela, il opte pour un format de discussions dans lequel tous ne se reconnaissent pas. Il sélectionne ses interlocuteurs au lieu de les pousser à avancer ensemble. Et les intérêts divergents n'y aident pas : ainsi, pour la fixation du troisième référendum, l'UC avait donné en juin 2021 son aval pour un vote en décembre et salué la publication du document expliquant les conséquences du « oui » et du « non »<sup>(8)</sup>, avant de se ravisier

deux mois plus tard puis, en raison notamment des conséquences de l'épidémie de Covid, de s'y opposer frontalement. La partialité de l'Etat est à son comble avec la désignation en juillet 2022 de la cheffe de file des non-indépendantistes, Sonia Backès, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur.

Pendant trois ans, l'Etat a mis en valeur, des deux côtés, les tenants des thèses les plus radicales et ignoré les forces politiques et sociales appelant au dialogue et au compromis. Tout était donc réuni pour l'affrontement. L'obstination à régler la question du corps électoral pour les élections provinciales, indépendamment d'un accord global sur le prolongement de l'ADN, a été le détonateur. Les émeutes ont été un mélange de soulèvement politique, d'insurrection d'une jeunesse laissée pour compte et de révolte nihiliste. D'une intensité sans précédent, elles ont mis l'économie du pays à genoux, devenu encore plus dépendant de la France pour son redressement : paradoxe des antipodes où ce sont ceux qui revendentiquent l'indépendance qui pratiquent la politique de la terre brûlée ! Elles ont surtout ravivé, dans les quartiers de l'agglomération de Nouméa, les antagonismes ethniques, la peur de l'autre ainsi que, de part et d'autre, les préjugés racistes. On sait, depuis la guerre des Balkans qui a vu l'éclatement de la Fédération de Yougoslavie à partir de 1991, que quarante-cinq ans de « vivre ensemble » peuvent ne pas résister à l'exacerbation des revendications identitaires ; les crimes contre l'humanité qui ont caractérisé ce conflit illustrent la fragilité du vernis de la civilisation.

Le pari sur l'intelligence dont rêvait Jean-Marie Tjibaou en 1988 est-il caduc ? L'élection comme député de son fils Emmanuel, le 7 juillet 2024, avec plus de 57 % des voix dans une circonscription où les Kanak représentent moins de 42 % de la population, peut, en sens inverse, représenter une lueur d'espérance. ●